

Colloque



**1948**

**-  
2018**

**LA DÉCLARATION UNIVERSELLE  
DES DROITS DE L'HOMME  
PLUS QUE JAMAIS**

Vendredi 16 novembre, de 14h30 à 18h30  
à Sciences Po

Inscription gratuite obligatoire

Avec le soutien



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES NATIONS UNIES



DÉCLARATION UNIVERSELLE DES  
DROITS DE L'HOMME

#STANDUP4HUMANRIGHTS

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'adoption de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (DUDH) répondait à l'urgence de réaffirmer la valeur suprême de l'être humain, l'impérieuse nécessité de protéger et de respecter l'égalité de dignité et les droits de toute personne pour que, plus jamais ne se produisent les atrocités que le monde venait de vivre.

**Et pourtant, 70 ans plus tard,** l'universalité, l'interdépendance et l'indivisibilité de ces droits et des valeurs qui les sous-tendent sont remises en cause par de nombreux Etats ou courants de pensée qui veulent en réduire la portée, la place, voire en proposent des contre-modèles.

**Et pourtant, 70 ans plus tard,** des milliers de défenseurs des droits de l'homme font l'objet de menaces, sont réprimés voire assassinés pour avoir mené des actions de promotion et de protection des droits de celles et ceux qui vivent à leurs côtés.

**Et pourtant, 70 ans plus tard,** y compris en France, des femmes, des enfants, des hommes ne jouissent pas pleinement de leurs droits.

- 8,6 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté ;
- Plus de 4 millions de personnes sont mal logées ;
- Environ 80% enfants vivant en bidonvilles et en squats ne sont pas scolarisés ;
- Plus de 100 000 personnes sont victimes d'esclavage moderne ;
- Environ 80% des femmes handicapées sont victimes de violences.

**La Déclaration universelle des droits de l'homme réaffirme que les droits de l'homme sont fondamentaux parce qu'ils sont essentiels, parce qu'ils fondent nos sociétés et nous permettent de vivre en paix les uns avec les autres, libérés de la peur et du besoin.**

**Nous sommes tous responsables de la protection et du respect des droits de l'homme.** En cette année anniversaire, il y a une urgence de réaffirmer toute la force de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. **La Déclaration n'est pas un texte du passé, mais une référence pour l'action politique et sociale contemporaine.** Ce texte fondateur alimente un ensemble de décisions et de textes pour répondre aux défis du monde contemporain (lutte contre la pauvreté et contre le déploiement de pratiques politiques autoritaires, protection des migrants ou de la vie privée des citoyens...) qui sont également des questions qui se posent à toute personne dans sa vie quotidienne. **La Déclaration était en 1948 un projet généreux visant à permettre à chacun de s'émanciper au sein de la société humaine ; elle est en 2018 encore une cause qui rassemble celles et ceux qui se retrouvent dans les valeurs qu'elle défend.**

## LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME PLUS QUE JAMAIS

**La Commission nationale consultative des droits de l'homme et Sciences Po souhaitent affirmer cette actualité à l'occasion d'un colloque organisé le vendredi 16 novembre de 14h30 à 18h30 à Sciences Po.**

Le temps d'un après-midi, ce colloque réunira de grands témoins privés de leurs droits et qui se mobilisent pour qu'ils soient reconnus, des membres d'associations qui mènent des actions au nom des droits de l'homme et incarnent ainsi le projet commun de justice au cœur de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ; des juristes et experts internationaux qui apporteront des éclairages sur les ambitions et l'actualité de la Déclaration. Chaque table-ronde sera portée par le récit d'une atteinte contemporaine aux droits de l'homme, expliquée et questionnée par des praticiens, des experts et l'auditoire.

Le colloque sera suivi d'un cocktail.

### ✦ « Libérés de la servitude »

La première table-ronde, abordera la persistance de la traite des êtres humains, en violation de l'article 4 de la DUDH (« *Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes* »). Elle s'articulera autour de l'histoire de Biram Dah Abeid, député mauritanien et militant des droits de l'homme, figure de la lutte contre l'esclavage moderne.

### ✦ « Libérés de la misère »

La seconde table-ronde, partira du constat que les droits économiques et sociaux ne sont pas pleinement effectifs pour toutes et tous en France, en violation de l'article 22 de la DUDH, ce dont témoigneront Mas Mahmoud, réfugié et étudiant à Sciences Po ainsi qu'une militante d'ATD Quart Monde.

✦ **Quelle universalité aujourd'hui pour les droits de l'homme?**, c'est la question qui sera évoquée au cours des entretiens conclusifs.



**Vendredi 16 novembre de 14h30 à 18h30**

**Sciences Po, 27 rue St Guillaume, 7e Arr, Paris Amphithéâtre Chapsal**



**Saint-Germain-des-Près** (ligne 4), **Rue du Bac** (ligne 12), **Sèvres-Babylone** (ligne 10, 12),



**Inscription en ligne obligatoire**  
<https://bit.ly/2QeZfli>

# PROGRAMME

Vendredi 16 novembre

#Standup4Humanrights

14h15

## Accueil

### Propos d'ouverture

**Frédéric Mion**, directeur de Sciences Po

### Introduction

**Christine Lazerges**, présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme

Article 4  
*Déclaration universelle  
des droits de l'homme*

15h15

## Table ronde 1 Libérés de la servitude

*Modérateur : Philippe Douroux, journaliste indépendant*

- ✦ **Alexandre Boza**, historien, Centre d'histoire de Sciences Po
- ✦ **Biram Dah Abeid**, défenseur des droits de l'homme mauritanien, militant de la lutte contre l'esclavage
- ✦ **Véronique Fayet**, présidente du Secours catholique (association membre de la CNCDH), et **Geneviève Colas**, collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »
- ✦ **Siobhán Mullally**, présidente du Groupe d'experts (du Conseil de l'Europe) sur la traite des êtres humains (GRETA)

16h30

## Table ronde 2 Libérés de la misère

Article 22  
*Déclaration universelle  
des droits de l'homme*

*Modérateur : Anne-Cécile Robert, directrice des éditions et des relations internationales, Monde diplomatique, membre du comité exécutif de l'Association française pour les Nations unies*

- ✦ **Alexandre Boza**, historien, Centre d'histoire de Sciences Po
- ✦ **Mas Mahmud**, étudiant de Sciences Po
- ✦ **Jeremy Perelman**, professeur et directeur de la Clinique du droit, Ecole de Droit de Sciences Po
- ✦ **Claire Hédon**, présidente d'ATD Quart Monde France (association membre de la CNCDH), accompagnée d'un militant
- ✦ **Claire Brisset**, journaliste, ancienne Défenseuse des enfants

17h45

## Entretiens conclusifs

*Animés par Edwy Plenel, fondateur, Mediapart*

- ✦ **François Croquette**, ambassadeur pour les droits de l'homme
- ✦ **Louis Assier – Andrieu**, anthropologue directeur de recherche CNRS, professeur à l'École de droit de Sciences Po
- ✦ **Mireille Delmas-Marty**, professeure honoraire au Collège de France et membre de l'Académie des sciences morales et politiques

18h30

## Cocktail offert par l'Association française des Nations unies



COMMISSION NATIONALE  
CONSULTATIVE  
DES DROITS DE L'HOMME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20 AVENUE DE SÉGUR - TSA 40720

75334 PARIS CEDEX 07

TEL : 01 42 75 77 09

MAIL : [CNC DH@CNC DH.FR](mailto:CNC DH@CNC DH.FR)

SITE : [WWW.CNC DH.FR](http://WWW.CNC DH.FR)



# SciencesPo

27 RUE SAINT-GUILLAUME

75007 PARIS

TEL : 01 45 49 50 50

SITE : [WWW.SCIENCESPO.FR](http://WWW.SCIENCESPO.FR)

